

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 - 12 - 02

**Séance du 15 décembre 2015**

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 28

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quinze, le quinze décembre,

Représentés : 5

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
**Adjoints** : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,  
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,  
JOANNON

**BUDGET PRIMITIF  
PORTS**

**Conseillers Municipaux** : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,  
CIDALE, LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER,  
ORSINI, TROGNO, VIDAL, Messieurs, CATTUI, GIULIANO,  
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, SERRE,  
VALENTIN

**EXERCICE 2016**

**Etaient représentés** :

**Conseillers Municipaux** : Mesdames Sabine GIACALONE  
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-  
PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA),  
Messieurs Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth  
LALESART), Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame  
Christine MANFREDI),

**Adjoint** : Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA (procuration à  
Monsieur Antoine BAGNO).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,  
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20151215-DEL20151202-BF  
Date de télétransmission : 21/12/2015  
Date de réception préfecture : 21/12/2015

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le débat sur les orientations budgétaires afférent au Budget des Ports des Lecques et de la Madrague, pour l'exercice 2016, conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est tenu lors de la séance du 17 novembre 2015.

Le projet de Budget Primitif des Ports des Lecques et de la Madrague – exercice 2016 – a été soumis aux Conseils Portuaires dans le cadre de la séance du 7 décembre 2015,

Considérant l'avis favorable à l'unanimité des Conseils Portuaires en date du 7 décembre 2015,

Vu la consultation de la Commission des Finances, lors de sa séance du 3 décembre 2015, sur le projet de Budget Primitif des Ports des Lecques et de la Madrague, - Exercice 2016,

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif des Ports des Lecques et de la Madrague, exercice 2016, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : 1 018 910,00 €

Section d'Exploitation	528 910,00 €
Section d'Investissement	490 000,00 €

Le Conseil Municipal par :

26 Voix POUR

3 Voix CONTRE

(Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART) Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE).

4 ABSTENTIONS

(Monsieur Claude GIULIANO, Madame Béatrice AIELLO)  
(Monsieur Dominique OLIVIER, Monsieur Philippe SERRE)

Adopte l'exposé qui précède,

Décide d'arrêter le montant global des recettes et des dépenses du Budget Primitif des Ports des Lecques et de la Madrague, exercice 2016, à la somme de 1 018 910,00 €

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY